



BULLETIN D'INFORMATION ASSOCIATION DU CHEMIN DE RONDE Juillet / Août 2026

1/ Conseil Municipal à Croissy, mercredi 1^{er} juillet 2026

L'AdCR a assisté au dernier Conseil Municipal de Croissy en date du Mercredi 1^{er} juillet.

Une question concernant le terrain Servier était à l'ordre du jour, la délibération n°01 : « Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme - Modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée ».

- Nous détaillons les modalités de la mise à disposition du dossier au public chapitre 7
- Projet Linkcity (site de Servier) : La mairie envisage d'intervertir l'ordre des bâtiments « Internat » et « Bureaux » afin qu'un public fragile ne réside pas en zone PPRI (Risque Naturel d'Inondation). De ce fait, d'une part des bâtiments plus hauts (« Internat » R+3 alors que « Bureaux » R+2) seront plus proches de la rue du Chemin de Ronde, d'autre part l'augmentation graduelle de la hauteur des bâtiments prévue pour une insertion visuelle du projet n'existera plus.
- Le prochain CM de Croissy aura lieu lundi 28 septembre, à 21 h à l'hôtel de ville. Tout le monde peut assister à un conseil municipal.
- Nos adhérents peuvent recevoir notre compte-rendu du CM du 1^{er} juillet, sur demande.



VILLE DE CROISSY-SUR-SEINE

AVIS DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

—O—

Le Conseil municipal est convoqué pour le

Mercredi 1^{er} juillet 2026 à 21h00
Hôtel de ville - 8 avenue de Verdun

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 08 juin 2026
- Communication : Néant
- Décisions (résumés)
- Commission municipale (compte-rendu)
- Délibérations :

N°01- Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme - Modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée
N°02- Création de tarifs pour les frais liés au nettoyage des grilles, à l'entretien des dépôts sauvages
N°03- Créations et suppressions de postes

Croissy-sur-Seine, le 25 juin 2026

Le Maire,

Jean-Roger DAVIN



2/ Introduction – rencontre avec les Mairies de notre secteur

En amont des élections municipales de mars 2026, nous avons envoyé un questionnaire à l'ensemble des candidats des trois communes de notre secteur (Croissy, Le Vésinet, Le Pecq) afin d'une part de sensibiliser chaque candidat aux actions de notre association, d'autre part de connaître leur opinion sur les dossiers traités par notre association (les réponses aux questionnaires sont consultables sur notre site Internet).

Suite aux élections, nous avons sollicité les trois Mairies afin de rencontrer les nouvelles équipes municipales pour leur présenter les actions de notre association et échanger sur les sujets que nous traitons en lien avec la commune concernée, et en particulier le devenir du site de Servier.



Municipales mars 2026 -
Réponses des candidats au
questionnaire de l'AdCR

[Pour ouvrir le bulletin cliquer ici](#)

Nous avons obtenu un rendez-vous et avons été reçus à la mairie du Pecq le 2 juillet 2026, ainsi qu'à la mairie du Vésinet le 7 juillet.

Nous n'avons obtenu aucune réponse à notre demande de rencontre de la part de la mairie de Croissy.

3/ Rencontre avec Mme le Maire du Pecq, jeudi 2 juillet 2026

Nous avons été reçus par Mme de Brosses (Maire du Pecq et Vice-présidente Gestion des milieux naturels et biodiversité de l'Agglo), M. Schmidtke (Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux), Mme Mercier (Chef de cabinet du Maire) et M. Buttard (Responsable du service urbanisme).

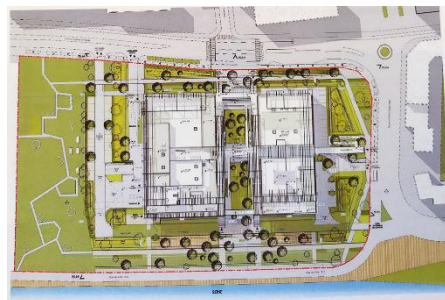
Nous remercions très sincèrement Mme le Maire et son équipe pour leur accueil, nous avons pu échanger longuement sur l'ensemble des sujets d'inquiétude actuels de nos adhérents alpicois et avons reçu une écoute attentive.

Les sujets abordés :

- ✓ Modification simplifiée du PLU de la ville de Croissy dans le cadre de la vente du site de Servier
- ✓ Nuisances du chantier Servier pour les riverains du quartier Mexique
- ✓ Dépôt de plainte de l'AdCR pour l'abattage des arbres sur le site de Servier
- ✓ Projet Picard au niveau du rond-point du Pecq
- ✓ Projet cœur de ville

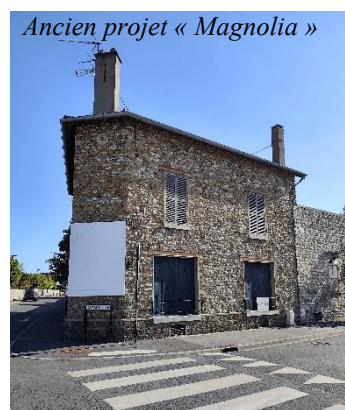
Nous expliquons notre démarche, Mme de Brosses étant sensible au sujet puisque vice-présidente en charge de la Gestion des milieux naturels et biodiversité de la CASGBS.

Les recours ne sont pas purgés. La mairie attend que la cour d'appel administrative de Versailles donne son verdict, les démarches ont pris du retard vu l'engorgement des tribunaux, mais l'arrêt de la cour d'appel est prévu pour la fin de l'année civile.



- ✓ Devenir du projet immobilier « Magnolia » rue de la Liberté quartier Mexique

Le terrain, comprenant 2 maisons et un ancien garage, est en vente. Le promoteur a renoncé au projet car trop coûteux. En effet, il a dû payer une amende à la suite d'une étude avec écologue qui a découvert un nid de martinets, la Ligue de Protection des Oiseaux ayant alors déposé plainte. Par ailleurs, le site étant pollué par les rejets d'huiles et d'hydrocarbures de l'ancien garage, une étude avec hydrogéologue demande une dépollution du site très contraignante avec notamment arrêt du pompage de Suez pendant la durée de la dépollution.



- ✓ Fin de la réfection de la rue du 11 novembre (sur les communes du Pecq et du Vésinet)

Le projet de réfection de la partie non encore refaite de la rue du 11 novembre est bien noté par la ville du Pecq.

Mme de Brosses était présente au pot organisé par l'AdCR en juin 2025.

Les travaux ne pourront se faire qu'après la fin des travaux de Servier et un constat de voirie.

- ✓ Mise en place des conseils de quartier



➤ Nos adhérents peuvent recevoir notre compte-rendu complet de cet entretien, sur demande.

4/ Rencontre avec M. le Maire du Vésinet, vendredi 7 juillet 2026

Nous avons été reçus par M. Gripoix, Maire du Vésinet et Vice-président Stratégie foncière et prospectives de l'Agglo, accompagné de M. Jourdan, Conseiller municipal délégué aux Bâtiments, à la Voirie et aux Mobilités, que nous remercions très sincèrement pour leur accueil, et leur écoute qui a permis un échange constructif.

Les sujets abordés en une heure de réunion :

- ✓ Modification simplifiée du PLU de la ville de Croissy dans le cadre de la vente du site de Servier
- ✓ Nuisances du chantier Servier pour les riverains Vésigondins
- ✓ Dépôt de plainte de l'AdCR pour l'abattage des arbres sur le site de Servier

Nos demandes sur les sujets suivants ont été envoyées par mail :

- ✓ Fin de la réfection de la rue du 11 novembre
- ✓ Réfection du cheminement devant l'école Malherbe



- ✓ Double sens unique rue de la prise d'eau
 - ✓ Mise en place des conseils de quartier
- En effet l'AdCR faisait partie du Conseil de Quartier Princesse et souhaiterait poursuivre, si la nouvelle organisation prévue par la municipalité le permet.

➤ Nos adhérents peuvent recevoir notre compte-rendu complet de cet entretien, sur demande.

Nous remercions chaleureusement un adhérent Vésigondin qui a accepté de nous accompagner à ce rendez-vous afin d'apporter son témoignage sur les différents sujets et a fait preuve d'efficacité.

5/ Fin du chantier de dépollution du site de Servier

L'entreprise Servier a annoncé la fin du chantier de dépollution du site pour le mardi 4 août 2026.

Toutefois le 13 août 2026 il restait un engin de chantier qui creusait une tranchée au niveau de la clôture avec Suez (Nord du site) et de l'arbre repéré comme étant à préserver car arbre gîte pour les chiroptères.



Les riverains qui avaient demandé un constat d'huissier avant travaux ont reçu un courrier dans leur boîte aux lettres leur indiquant que Servier propose de les faire maintenant bénéficier d'un constat d'huissier après travaux. Une réponse est attendue avant le 1er octobre.

Notre association regrette que la réunion publique organisée par Servier mi-novembre 2025, après avoir sondé le terrain pour repérer les pollutions à évacuer, n'ait pas permis de détailler de manière réaliste le déroulement du chantier. Ainsi le volume de terre à évacuer a été largement sous-évalué, et par conséquent le nombre et la fréquence des rotations de camions de plus de 30t. Les riverains ont subi des nuisances très importantes et là encore largement sous-évaluées, en termes de bruit, de poussière, de vibration, et de circulation.

Ce temps de dépollution du site laisse voir les futures nuisances lors de la démolition de la totalité des locaux existants, puis le temps de la construction de l'ensemble du complexe prévu.



Sept 2025 / Evinerude / Figure 30 : Enjeux globaux de conservation



Arbres et haies abattus le 12 décembre 2025

Notre association ne peut que constater avec consternation l'arrachage de la quasi-totalité des arbres et haies, repérés par l'étude environnementale en septembre 2025 et devant être préservés pour la biodiversité existante. Elle a dû se résoudre à déposer plainte sur ce sujet.



Nous estimons que le site est maintenant imperméable à 90%, le remblai a été réalisé uniquement avec de la craie et du sable, aucune terre végétale, ce qui laisse mal augurer d'une renaturation efficace.

Notre association se mobilise pour obtenir la restauration des espaces verts détruits.



Photo du 1^{er} août 2026

6/ Consultation des Personnes Publiques Associées / PLU Croissy

La ville de Croissy a transmis fin juillet 2026 le dossier de modification simplifiée n°1 de son PLU sur le site de Servier (5 parcelles - 3.3 hectares), aux Personnes Publiques Associées (« PPA »). Les PPA sont par exemple les communes limitrophes dont le Vésinet et le Pecq, ainsi que certaines associations. Le Cadeb (dont l'AdCR est membre) a reçu le dossier et donnera un avis en tant qu'association compétente en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, et d'environnement.

Ce dossier de 14 fichiers volumineux a été reçu fin juillet par les PPA, leur avis devra être rendu au plus tard le 30 août 2026.

Les organismes publics et associations ont donc 1 mois pour répondre, le mois d'août, le mois où les services publics fonctionnent au ralenti et où les associations ont des difficultés à trouver des bénévoles pour étudier les dossiers !

7/ Mise à disposition du dossier au public / PLU Croissy

Le projet de modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme fera l'objet d'une procédure simplifiée et il n'y aura donc pas de commissaire enquêteur indépendant pour analyser les remarques du public et émettre un avis.

Il y aura seulement une mise à disposition du public du projet pendant 33 jours consécutifs du 31 août 2026 au 02 octobre 2026 inclus.

Le dossier mis à disposition du public sera composé du projet de modification simplifiée du PLU n°1, de l'exposé de ses motifs, des éventuels avis émis par les Personnes Publiques Associées et du mémoire en réponse de la mairie à l'avis de l'Autorité environnementale MRAe.

Le dossier sera mis à la disposition du public (du 31 août au 2 octobre), en version papier, à l'hôtel de ville de Croissy-sur-Seine, et sur le site internet.

Un registre dématérialisé (par internet) sera également mis en place pendant cette période pour recueillir les observations du public.

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

**Projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme
du 31 août 2026 au 02 octobre 2026 inclus**

Objet de la mise à disposition du public dossier de modification simplifiée n°1 du PLU :
Le projet de modification simplifiée portera sur la valorisation et la reconversion du site industriel Servier afin de permettre une mixité fonctionnelle dans ce périmètre et notamment :

- Créer, en zone UL, un secteur Ule, sur un terrain situé 123-125 chemin de Ronde (parcelles cadastrées AP 8-9-11-12-78), afin d'y permettre la réalisation d'un programme mixte d'activités, services, bureaux, équipements d'intérêt collectif, hébergement et résidence avec services, et d'adapter le règlement du PLU en conséquence,
- Créer un secteur d'orientations d'aménagement et de programmation D5 - chemin de Ronde permettant d'enclaver le développement de ce site,
- Compléter le glossaire annexé au PLU afin de préciser les destinations Habitation et Equipement public ou privé d'intérêt collectif.

Par délibération n°01 du 1^{er} juillet 2026, le conseil municipal a défini les modalités de la mise à disposition du public.

Modalités de la mise à disposition du public :
Le dossier mis à disposition du public sera consultable du 31 août au 02 octobre 2026 inclus :

- sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/7389/>
- sur support papier à l'hôtel de ville de Croissy-sur-Seine, 8 avenue de Verdun - Service urbanisme et développement durable - du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, exceptés les samedis, dimanches, et jours fériés.

Une réunion publique d'information sera organisée pendant la mise à disposition.
Tous les modes d'organisation feront l'objet de communications sur le site internet de la ville, sur les réseaux sociaux et sur les panneaux administratifs.

Le public pourra communiquer ses observations pendant la durée de la mise à disposition :

- sur le registre papier tenu à la disposition du public à l'hôtel de ville - Service urbanisme et développement durable ;
- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7389/>
- par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Maire - Service urbanisme et développement durable - 8 avenue de Verdun 78290 Croissy-sur-Seine.

Ces observations seront enregistrées et conservées.

Au terme de cette phase de mise à disposition, un bilan sera établi et présenté au conseil municipal pour approbation. Ce bilan comportera une synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, mentionnera les évolutions du projet de modification simplifiée pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées et des observations du public.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR CROISSY.COM



Une réunion publique d'information sera organisée pendant la période de mise à disposition du public.

- Nous comptons sur la mobilisation et la participation de toutes les personnes impactées par le projet et concernées par l'environnement !

8/ Info urbanisme

A/ Au Pecq quartier Mexique

Nous vous informons que l'entreprise Suez a déposé une demande à la mairie du Pecq pour diviser son terrain vierge de construction de 2 000 m², qui fait l'angle entre la rue de la Liberté et la rue Pierre et Marie-Curie, en 6 lots dont 5 lots à bâtir. Le délai d'instruction du dossier est de 1 mois.



L'AdCR, en tant qu'association de défense de l'environnement, ne peut que constater que le moindre espace végétal, perméable, espace de respiration propice à un cadre de vie agréable et indispensable pour limiter les îlots de chaleur dans nos villes, fait l'objet de projets immobiliers qui, d'une part artificialisent les sols, d'autre part densifient la circulation dans nos communes et la pollution de l'air qui en découle.

B/ Au Vésinet

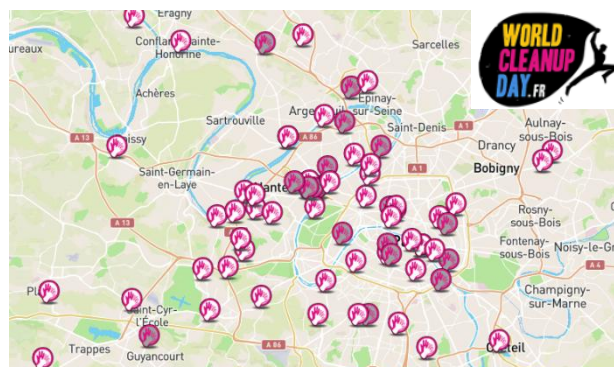
Nous vous indiquons dans notre Bulletin de mai 2026 qu'un permis de construire a été déposé le 9 février 2026 à la mairie du Vésinet pour la construction de 32 logements collectifs répartis sur 2 bâtiments, 100 route de Croissy sur la commune du Vésinet. Le projet a été rejeté (rejet tacite) le 15 juillet 2026.



9/ Evènements Nature

A/ CleanUp Day à Croissy

Le World Cleanup Day, est une initiative mondiale dont le but est de mobiliser le plus de personnes possibles pour nettoyer notre planète de ses déchets abandonnés. Chaque année, des évènements sont organisés partout en France pour ramasser les déchets dans les villes, les parcs, les plages. Cette année, des ramassages de déchets seront organisés du 16 au 20 septembre inclus.



L'objectif est de sensibiliser à la pollution des déchets abandonnés et à ses conséquences sur l'environnement, la santé publique et la biodiversité. <https://www.worldcleanupday.fr/>

- Samedi 19 septembre, une matinée de ramassage est organisée à Croissy sur Seine, de 10h à 12h30

Des gants, pinces et sacs seront à disposition pour collecter les déchets et mégots, gros facteurs de pollution.

Une collation sera offerte.

Parc des Berges, 18 Berge de la Prairie, 78290 Croissy-sur-Seine (près du pont de Bougival)

Événement familial et gratuit, sur inscription.

<https://app.worldcleanupday.fr/trash-event/6542>



**World CleanUp Day :
nettoyage des berges de Seine**

B/ Sortie Ornithologique à Montesson

Dimanche 20 septembre de 9 h à 12 h

Vous pourrez échanger avec des ornithologues amateurs qui vous aideront à observer les oiseaux de notre région.

Vous pouvez apporter des jumelles si vous en possédez.

Le parc dispose d'un observatoire où l'on peut se protéger en cas de pluie.

Rendez-vous parc départemental de Montesson, 155 avenue Gabriel Peri.

Gratuit, sans inscription.

<https://www.forumprojetsdd.org/evenement/ornitho-sept-2026/>



10/ Agenda de septembre 2026

- ✓ **Samedi 5 septembre**, Réunion des présidents d'association à Croissy.
Le Président de l'AdCR sera présent.
- ✓ **Samedi 5 septembre**, de 10h à 16h30 Journée des associations du Vésinet, Pelouse des Fêtes des Ibis. *Ouvert à tous.*
- ✓ **Samedi 5 septembre**, de 10h à 16h, Journée des associations du Pecq, Stade Louis Raffegeau. *Ouvert à tous.*
- ✓ **Dimanche 6 septembre**, de 12h à 18h, Journée des associations de Croissy. *Ouvert à tous.*
- ✓ **Samedi 19 septembre**, de 10h à 12h30, World Cleanup Day à Croissy. *Ouvert à tous.*
- ✓ **Dimanche 20 septembre**, de 9 h à 12 h, Sortie ornithologique à Montesson. *Ouvert à tous.*
- ✓ **Lundi 28 septembre**, Conseil Municipal de la ville de Croissy à 21 h à l'hôtel de ville. *Tout le monde peut y assister. L'AdCR sera représentée.*



11/ Appel à cotisation 2026

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour nous faire entendre et défendre avec efficacité nos demandes concernant la sécurité, la limitation de la densification urbaine, la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.

Notre trésorière se tient à votre disposition pour recevoir votre cotisation de 15 € pour votre adhésion à notre association, il s'agit de Mme Béatrice Millet, 25 rue du 11 Novembre, 78110 Le Vésinet.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion avec toutes les informations nécessaires.

- **Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !**
- **L'Association du Chemin de Ronde**, fondée en 1998, est membre du CADEB depuis 2016, membre de FNE Ile de France depuis 2020.
Association de défense de l'environnement sur l'axe allant du pont du Pecq au pont de Bougival, nous regroupons de nombreux riverains de Croissy, du Vésinet et du Pecq.
- **Coordonnées**
Siège social : 22 rue du 11 Novembre 78230 Le Pecq
Mail : associationducheminderonde@gmail.com
Tél : 06.86.34.68.55.
Site Internet : <https://associationducheminderonde.com/>
- **Bulletin d'information**
Nous publions un bulletin mensuel auquel vous pouvez vous abonner gratuitement, vous le recevrez alors par mail.
<https://associationducheminderonde.com/bulletins.php>
- **Actualité**
Nous postons une actualité hebdomadaire sur notre site Internet et notre page Facebook
<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>
- **Adhésion**
Pour adhérer à notre association, vous trouverez toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d'adhésion »
https://associationducheminderonde.com/engagement.php#bulletin_adhesion

